EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/11/2011

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

L' an 2011 et le 24 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Teigny sous la présidence de GRASSET Jean-Marc, Maire.

Date de la convocation

<u>Présents</u>: M. GRASSET Jean-Marc, Maire, Mmes: COURDET Reselyne, PANNETIER Monique, MM: BAUDEQUIN Jean-Claude, FORGET André, GRAS Chislain, GRASSET Nicolas, GUILLEMIN Thierry, LECREUX Pierre, NARCY Georges, PANNETIER Olivier

Date d'affichage

Excusé(s):

Invité(s):

Objet de la délibération

Soutien à la création d'une ligne à grande vitesse dite POCL desservant les villes de Cosne-sur-Loire, La-Charité-sur-Loire et Nevers. <u>Absent(s)</u>: Mrs LECREUX Pierre, GRAS Ghislain et Mme GOURDET Roselyne

A été nommée secrétaire : Mr NARCY Georges

Objet de la délibération : Soutien à la création d'une ligne à grande vitesse dite POCL desservant les villes de Cosne-sur-Loire, La-Charité-sur-Loire et Nevers.

Vote A l'unanimité Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêt économiques et environnementaux, le conseil municipal apporte son soutien au scénario "médian" avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Nevers.

N° Référence : 2011_028

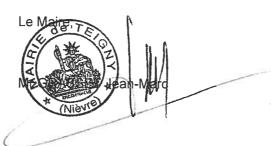
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Clamecy Le : 28/11/2011

Εt

Publication ou notification du : 28/11/2011

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En mairie, le 28/11/2011



80US-PREFECTURE DE CLAMECY Reçu le

2 9 NOV. 2011

Abolication de l'art. 2 de la loi